



interliaisons

**Octobre
2016
N° 127**

- Page 2 : Rapport sur l'actualité présenté par Richard ROUGER
- Page 5 : Compte Rendu et relevé de décisions
- Page 6 : Les 9 débats dans les régions
- Page 6 : La future direction de l'UCR, budget prévisionnel congrès
- Page 6 : Hommage à Clotilde PROT, décédée récemment.
- Page 6 : Désignation commission FNI
- Page 7 : Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités CGT

Sécurité Sociale : un équilibre en trompe-l'œil

- Page 9 : Dans le cadre de la journée de mobilisation des retraités le 29 septembre 2016, l'Intersyndicale a été reçue au Ministère des Affaires sociales et de la Santé

- Page 11 : Compte rendu de l'Intersyndicale du 19 octobre et compte rendu de la rencontre avec les Sénateurs du groupe CRC le 19 octobre 2016

| PERMANENCES UCR -CGT | |
|--|---|
| NOVEMBRE | |
| Du 2 et 3 novembre | CAU Cathy et LEFEVRE Jacques |
| Du 8 au 10 novembre | LECOMTE Maurice et GILLET-COLART Claude |
| Du 15 au 17 novembre | ROUGER Richard et LICHIERE Françoise |
| Du 22 au 24 novembre | SANCHEZ Jacques et GERVAIS Chantal |
| Du 29/11 au 1er décembre | SCHWIND Hubert LEDOUX Danielle |
| DECEMBRE | |
| Du 6 au 8 décembre | PETITJEAN Chantal et MAUREL Odile |
| Du 13 au 15 décembre | TERRAT Pascale et GUIDOU Bernard |
| Du 20 au 22 décembre | BLANC Josiane et SALAUN Hélène |
| Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82 | |

NOVEMBRE

DECEMBRE

| Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam | Dim |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 31 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 28 | 29 | 30 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 5 | 6 | 7 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 28 | 29 | 30 | 1 | 2 | 3 | 4 | 27 | 28 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 |

| | | | | | |
|--|----------------------|--|----------------|--|---------------------------------|
| | Commission exécutive | | Bureau | | Rencontre Vie syndicale UFR/UCR |
| | Intersyndicale | | Comité Général | | Inter UCR |

RAPPORT SUR L'ACTUALITE

Présentation par
Richard
ROUGER



Cher-e-s Camarades,
Nous avons coutume de dire que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.
Si l'on rapporte ça aux questions d'actualité, force est de constater que nos Commissions exécutives se suivent et se ressemblent.

Retour de l'île de Ré



En effet, cette actualité pas souvent rose (sans jeu de mots... encore que...) ne nous donne pas souvent l'occasion de nous réjouir sauf quand nous prenons nous-mêmes

l'initiative.

L'Île-de-Ré nous a en effet redonné le sourire ! La participation a été un véritable succès, nous y avons vécu de beaux moments de fraternité. Cela a été l'occasion de belles rencontres que les participant-e-s adhérent-e-s LSR et CGT mélangés ne demandent qu'à renouveler. Tout cela est à mettre à l'actif de celles et de ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de cette initiative, en premier lieu le duo Jacques SANCHEZ et Maurice LECOMTE, mais aussi tous les Camarades qui ont donné beaucoup de leur temps qu'ils ou elles soient de LSR ou de l'UCR ou bien encore de l'USR Charente-Maritime.

Mais dans l'actualité, il y a malheureusement aussi des événements qui viennent noircir le tableau si j'ose dire. Notamment quand la nature s'en mêle. Je pense aux nouvelles souffrances de la population d'Haïti déjà lourdement frappée il y a 6 ans par un séisme meurtrier. L'ouragan « Matthew » ayant à son tour semé la désolation en détruisant à nouveau des vies, sans parler des nombreuses habitations saccagées ni des risques d'épidémies, de famines... Vous avez certainement, à cet égard, pris connaissance du communiqué de l'Avenir social qui en appelle à la solidarité en direction notamment des travailleurs haïtiens et plus particulièrement les plus pauvres.

Dans l'actualité politique

S'agissant de l'actualité politique, économique et sociale, c'est à des ouragans d'une autre nature que nous sommes confrontés, qui ne doivent rien à la fatalité dont la violence provoque aussi de nombreux dégâts parmi la population salariée et retraitée.

se sont succédé à la tête de l'Etat, le tout austérité choisi par le Gouvernement actuel n'épargne pas grand monde.

Elles frappent durement les plus démunis, les couches moyennes, les jeunes et les moins jeunes, les retraité-e-s. Elles ne laissent pas la place aux sentiments, à la solidarité, à la fraternité.

C'est au fondement même de notre société qu'ils s'attaquent, au principe même de l'égalité.

Cette politique de droite allant même jusqu'à concurrencer les thèses de l'extrême droite laisse des traces. Elle génère de la misère, le repli sur soi, la haine de l'autre en désignant celles et ceux qui n'ont pas d'emploi, celles et ceux qui sont malades, les jeunes qui, seraient en manque de volonté pour s'intégrer dans la vie active, les « vieux » qui eux seraient privilégiés, comme responsables des maux de notre société. Nous sommes dans un pays sous état d'urgence permanent dans lequel on instrumentalise volontiers les peurs, où on stigmatise à outrance les étrangers à des fins basement électoralistes.

Leur stratégie consiste à provoquer, à surfer, avec la complicité de certains médias, sur le découragement, le manque de perspective politique, le désengagement militant, qu'il soit syndical, associatif et/ou politique, le manque de culture syndicale et politique. Situation alimentant à souhait leurs discours populistes pour mieux préserver leurs intérêts.

A propos des réfugiés

En Europe et dans notre pays notamment, une campagne nauséabonde, xénophobe et raciste se généralise, s'appuyant sur la détresse de femmes, d'hommes, d'enfants, de familles de migrants qui fuient la guerre, la misère. Les « réfugiés » seraient eux aussi responsables de la situation économique et sociale qui se dégrade.

Près de 10 000 migrants « survivaient » dans des conditions inhumaines dans ce d'aucuns appelaient « la jungle » de Calais dont le démantèlement a commencé ce week-end. Leur dispersion ne va sans doute pas résoudre tous leurs problèmes.

Il faut rappeler avec force que, pour la CGT, le droit d'asile est plus qu'un concept. C'est une valeur que nous portons et devons faire vivre au quotidien. Un droit inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

L'Europe et les gouvernants des pays qui la composent doivent répondre par la diplomatie et des mesures humaines et non pas ériger des murs comme le souligne le communiqué de la CGT du Pas-de-Calais et des Ports et Docks.

Les politiques menées par les différents Gouvernements qui

Alain VASSAUX nous disait à une des tables rondes organisées à l'Île-de-Ré et consacrée à la solidarité, combien il était fier de la CCAS qui accueille, (comme d'autres Comités d'entreprise : ceux de la RATP ou de la SNCF) et sous la responsabilité des services de l'Etat, des hommes, des femmes et des enfants fuyant les zones de guerre, la misère, dans plusieurs de ses centres de vacances comme celui de Saint-Brévin les Pins en Loire-Atlantique sur lequel, comme vous le savez, des coups de feu ont été tirés au début de ce mois. Ce sont les déclarations, entre autres, de certaines personnalités politiques « oubliées » de leurs responsabilités et de celles de la France à l'égard du droit d'asile qui nourrissent un climat délétère, excitent les peurs et provoquent la haine (communiqué de la CGT). C'est le terreau sur lequel prospèrent de tels actes. Propos racistes et xénophobes qui doivent cesser.

Fidèle à ses valeurs de paix, de fraternité pour un monde qui marche dans le sens du bonheur pour tous, la CGT affirme son soutien aux Comités d'entreprise qui ont donc répondu aux sollicitations de l'Etat. Initiative porteuse d'humanisme et de solidarité internationale qui fait écho à notre histoire.

Cela permet de réaffirmer le rôle et les valeurs des Comités d'entreprise en matière de culture, d'éducation populaire et de solidarité face aux volontés patronales (mais pas que) de réduire ou de supprimer ces champs d'intervention. Or, à cet égard, le Gouvernement profite de la discussion sur la Sécurité sociale pour introduire la taxation des activités sociales et culturelles des Comités d'entreprise qui avait fait l'objet d'un amendement proposé dans le cadre de la Loi Travail (amendement finalement rejeté). L'objectif est de récupérer 1,4 milliard d'euros sur la dotation attribuée aux salariés. Ce faisant, ils veulent taxer les « ayant droit » qui percevaient plus de 322 euros d'attribution par an versé par le Comité d'entreprise et cela s'appliquerait à l'ensemble des activités proposées par le CE.

Drôle de gâteau d'anniversaire pour les 70 ans de la création des CE. C'est un coup porté à l'ensemble de l'économie sociale et solidaire. C'est l'emploi dans les secteurs du tourisme, de la culture et des loisirs qui serait menacé. Ce texte est une véritable atteinte au fonctionnement des CE comme à l'ensemble des associations sportives, culturelles et de tourisme social et je pense particulièrement à LSR dans la mesure où les retraités seraient indirectement impactés, mais également à l'ANCAV et TOURISTRA en particulier.

Une motion « touche pas à mon CE » est proposée à la signature.

Retraite–Protection sociale – Pouvoir d'achat – Santé – Loisirs – Culture – Droit aux vacances sont des éléments déterminants pour les retraité-e-s.

Nous venons donc de fêter les 80 ans des congés payés « Nos jours heureux ». C'est ainsi que tous les participants pourraient qualifier leur séjour à l'Île-de-Ré. Mais, outre la création des Comités d'entreprise, les « Jours heureux »

c'est aussi la retraite par répartition et la Sécurité sociale.

S'agissant de la retraite :

Vous avez certainement été attentive et attentif à cet article du journal « Les Echos » qui fait état d'une étude réalisée par la Direction générale du Trésor. Alors que tous les postulants, de droite notamment, à la candidature présidentielle ont prévu dans leur programme de repousser l'âge de départ à la retraite, les experts de la Direction du Trésor de Bercy ont fait tourner leur modèle économique. Ils arriveraient ainsi à la conclusion que le « recul de l'âge de la retraite de deux années supplémentaires a les effets les plus favorables sur le PIB et le solde financier des Administrations publiques ».

Ils avancent ainsi les chiffres de + 1,4 point de PIB et + 390 000 emplois et d'un déficit réduit de 0,8 point à l'horizon 20 ans !

A la lecture de ces résultats, on se demande pourquoi ils n'ont pas testé un report de l'âge de départ à 70 ou 75 ans ! Nul doute que le problème du chômage serait résolu et que les finances publiques s'en porteraient mieux !

Plusieurs économistes ont dénoncé le scandale d'une telle démarche qui repose sur de nombreux postulats fort discutables, à commencer par l'hypothèse d'augmentation de la population active associée à l'exercice. Pense-t-on que le marché du travail se trouvera en capacité d'absorber simultanément l'arrivée de jeunes et le maintien en emploi des seniors ?

Il faut rappeler que ces dix dernières années, lors de la phase de recul d'un an de l'âge de départ à la retraite, si le taux d'emploi des 55 – 59 ans a augmenté de 10 points, celui des 15 – 24 ans a baissé de 2,6 points. Et, ne parlons pas de l'explosion des pensions d'invalidité : + 40 000 pour la seule année 2012 ! N'oublions pas non plus le triplement du nombre de chômeurs de plus de 60 ans indemnisés.

En réalité, par le biais d'une étude soi-disant technique produite pour un débat au Conseil d'orientation des retraites, se trouve accréditée l'idée qu'il faudrait à nouveau reculer l'âge de la retraite. On voudrait tuer notre système de retraite par répartition bâti sur la confiance des jeunes générations qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Les marchés financiers ont mis la barre très haut, exigeant un recul des systèmes sociaux solidaires. Il y a autre chose à faire que d'y céder. Il ne s'agit pas de nier les besoins de financement : le nombre de retraités aura doublé en 25 ans. Le débat n'a encore jamais réellement eu lieu sur la seule vraie alternative : une réforme du mode de financement des retraites telle que la modulation des cotisations revendiquée par la CGT.

Mais, il faudrait sortir des dogmes et enfin penser au degré de bien-être auquel aspire notre société et que nous revendiquons avec force.

Sécurité Sociale

Il en va ainsi également pour la Sécurité sociale :

Le « trou » de la Sécurité sociale serait fini en 2017 ! La Ministre de la Santé ne cesse de le marteler depuis la présentation du projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) fin septembre. Pour la première fois depuis 2001,

le déficit prévu du régime général serait ramené à 400 millions d'euros contre 3,4 milliards cette année. Mais, ce que la Ministre omet de dire, c'est que le déficit du Fonds de solidarité vieillesse, autre composante de la Sécu, qui verse les cotisations retraite des chômeurs et le minimum vieillesse se maintient lui à moins 3,8 milliards d'euros. Les propos de la Ministre concernant la disparition du « trou de la Sécurité sociale » et les comptes annoncés sont d'autant plus inacceptables que la soi-disant bonne santé financière retrouvée s'est traduite par une détérioration du système de soins sans précédent. Le vrai bilan du quinquennat se présente par :

- La réduction de l'offre de soins sur tout le territoire.
- La réduction des effectifs.
- La réduction du taux de remboursement des dépenses de santé.
- La détérioration des conditions de travail des personnels forcés de faire face à une charge de travail croissante.

Le déséquilibre des comptes provient principalement des exonérations accordées aux entreprises qui constituent autant de recettes en moins pour la Sécurité sociale. Durant cinq ans, l'équilibre des comptes s'est fait sur le dos des usagers, des patients, des salariés.

Ce sont donc bien d'abord les salariés qui ont mis la main à la poche et en particulier les retraité-e-s qui sont de plus nombreux, nombreuses à renoncer à se soigner faute de ressources et de couverture santé suffisantes. C'est le sens du courrier que Dominique WATRIN, Sénateur communiste, a adressé à Madame la Ministre comme il l'a expliqué à l'occasion de la rencontre qu'il avait lui-même souhaité avec l'Intersyndicale.

Françoise VAGNER et Jean-Pierre FLORET qui représentaient la CGT y reviendront certainement dans la discussion, d'autant que cette rencontre a été aussi l'occasion d'aborder la Loi sur le vieillissement.

Nous revendiquons donc avec force un autre PLFSS pour répondre aux besoins, les choix annoncés par le Gouvernement étant majoritairement tournés vers la limitation des dépenses de santé, hormis la Convention signée dernièrement avec les professionnels libéraux.

L'accès aux soins de proximité notamment, l'insuffisance de médecins généralistes et/ou de spécialistes, quand ce n'est pas une véritable désertification, constatée par nombre de nos USR, ont un impact direct sur la possibilité de se soigner.

IL FAUT PESER SUR LE DEBAT PARLEMENTAIRE

LE BUDGET DE LA SECU NE DOIT PAS SE DISCUTER SANS NOUS !

C'est l'appel lancé par les Fédérations CGT de la Santé et des Organismes Sociaux le 8 novembre. Nul doute que les retraités y seront sensibles et qu'ils participeront avec les actifs aux initiatives qui pourraient être décidées dans les départements.

Mais, peser sur le débat parlementaire, c'est le sens de la rencontre avec les Sénateurs communistes. C'est peut-être aussi l'occasion d'interpeller à nouveau les Parlementaires

(Députés – Sénateurs) dans nos départements respectifs, même si le passé récent a tendance à démontrer qu'à part une écoute polie... !!!

Mais, cela pourrait donner ainsi un prolongement concret à tout ce que nous avons déjà impulsé.

- Lutte pour l'abrogation de la Loi de précarisation du travail.
- Défense des services publics.
- Mobilisation contre la criminalisation de l'activité syndicale, pour les libertés, le droit d'expression, de manifester, comme nous l'avons encore fait le 19 octobre en soutien aux « Goodyear » qui doivent être relaxés.
- Mobilisation pour la revalorisation des pensions, toute l'actualité de nos initiatives revendicatives, intergénérationnelles, solidaires, spécifiques auxquelles il convient d'ajouter ce qui fait aussi l'actualité, à savoir le mécontentement des « forces de police ». La CGT Police soutient et partage d'ailleurs le ras le bol qui est en train de s'exprimer tout en dénonçant la récupération de ce mécontentement par les syndicats dits majoritaires et notamment de l'extrême droite.

Revalorisation des pensions :

Nous avons pris connaissance de ce que certains appellent un « nouveau cadeau fiscal » quand d'autres évoquent une « mesure nécessaire » ou un « geste résolument de gauche » dicit le journal « Le Monde » en faveur des retraités dits modestes. A savoir, l'adoption mardi 18 octobre, par la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale d'un amendement au projet de Loi de financement de la Sécu « visant à permettre à plusieurs milliers de retraité – e – s d'échapper à la CSG ».

Le Gouvernement aurait ainsi la volonté d'en faire bénéficier au moins 500 000 retraité-e-s selon le Secrétaire d'Etat au budget. Le coût de la mesure pourrait être compris entre 250 et 300 millions d'euros. Cela correspond à la revalorisation du seuil de revenu fiscal de référence.

Reste à trouver les ressources financières correspondantes. Toujours est-il que ce serait une mesure, la seule, qui permettrait de faire économiser 45 euros par mois à celles et ceux qui perçoivent jusqu'à 1206 euros nets de retraite mensuelle.

Pas véritablement une conquête sociale !

D'autant que si certain-e-s retraité-e-s ont dû payer la CSG, c'est aussi parce qu'ils (ou elles) ne bénéficiaient plus de la ½ part fiscale pour ne prendre que cet exemple.

Ce serait cependant bien que nous ayons une expression sur cette question. Votre avis est en tout cas sollicité.

La question se pose donc de l'après 29 septembre.

On ne lâche rien, mais quelle forme donner à nos prochaines initiatives ?

Surtout, comment mieux sensibiliser tous nos adhérents et beaucoup plus de retraité-e-s inorganisé-e-s ?

On ne peut en effet ignorer la dureté du moment ni les difficultés objectives que nous rencontrons pour faire réagir, surtout AGIR, à élever le rapport de forces, sans minimiser tout ce que nous déjà impulsé, bien au contraire !

Les enseignements que nous avons tirés de la participation au 29 septembre sont partagés par l'Intersyndicale.

- Globalement, le même nombre de participants que le 9 juin, pas d'affaiblissement, mais pas d'élargissement non plus.
- Une présence et une couverture médiatique intéressante tant dans les départements qu'au plan national.
- Par contre, une certaine lassitude à rencontrer les Préfets, l'attitude de nombre d'entre eux rejoignant celle du Gouvernement ou de ses représentants.

Poursuivre la mobilisation des retraités

L'Intersyndicale a donc décidé de lancer une consultation des retraités autour de quelques questions. L'objectif est bien d'aller à la rencontre des retraité-e-s sur leur lieu de vie... L'analyse des réponses se faisant par département. Restera à déterminer comment seront utilisées ces réponses.

Par ailleurs, l'Intersyndicale propose également de réaliser un document, sorte de Mémoire, pour rappeler ce qu'est la réalité de ce que vivent les retraités. Mémoire qui serait remis aux médias.

Et puis, il y a le Colloque qui sera organisé au Conseil économique, social et environnemental à propos de la place des retraités dans la société auquel nous sommes invités à participer.

Jacqueline LAPOUMEROULIE et Jean-Pierre FLORET qui nous représentaient à l'Intersyndicale interviendront certainement pour compléter.

Pour sa part et après discussion, le Bureau suggère l'idée, la proposition d'une pétition nationale sur la question de la revalorisation des pensions, mais également sur les questions de la santé, de l'accès aux soins, des services publics de proximité dans l'objectif aussi d'aller à la rencontre des

retraités et notamment de nos adhérents.

Le Bureau a encore débattu de la possibilité d'une prochaine initiative (manif - rassemblement) au premier trimestre 2017 (avant le Congrès). Je livre ça à votre réflexion. Je pense néanmoins que nous ne pouvons pas ne pas investir la période électorale qui s'est ouverte pour les présidentielles de nos revendications, de nos propositions, de notre conception d'une société pour tous les âges.

Cela nous renvoie de toute façon à tous les débats que nous avons décidé d'impulser dans le cadre de la préparation de notre Congrès à l'appui notamment des 9 FORUMS que nous avons aussi décidé d'organiser et que nous devons absolument réussir en terme de participation notamment. Nous avons en effet besoin d'échanger, de confronter nos idées, nos analyses, de partager aussi les convictions qui sont les nôtres et, sans doute, de convaincre qu'une autre politique est possible, que nous pouvons vivre à nouveau des « Jours heureux » car comme le dit Pascal SANTONI sur le site Internet de l'UCR en faisant référence au 80ème anniversaire des congés payés à l'Ile-de-Ré : « Les conquêtes sociales sont toujours précédées d'engagements et de luttes ».

Ce qui pose bien les questions du RENFORCEMENT, de la PROMOTION et de la DIFFUSION de Vie nouvelle notamment.

Vous avez dans vos enveloppes un état d'organisation qui vous indique le nombre d'adhérents et le nombre d'abonnés à Vie nouvelle par UFR et par USR. Cela constitue une bonne base de travail.

Voilà, cher -e-s Camarades, merci pour votre attention. Place au débat.

COMPTE RENDU ET RELEVÉ DE DECISIONS

- L'initiative à l'Ile-de-Ré nous a redonné le sourire avec la participation de 900 retraités. Elle a été un vrai succès.

Un bilan complet sera présenté à une prochaine CE.

Un courrier de François Thiéry-Cherrier pour l'UCR et de Jacques Sanchez pour LSR sera envoyé à tous les participants.

Grosse amertume en direction des médias, y compris de la presse CGT : Ensemble, la NVO et Options qui n'a pas répondu à notre invitation pour couvrir cet événement qui avait pour objectif de fêter les 80 ans des congés payés. Vie nouvelle s'en fera l'écho.

- Nos actions solidaires : Suite au passage de l'ouragan « Matthew » à Haïti, nous vous rappelons que l'Avenir social a lancé un appel à la solidarité auprès des Organisations de la CGT en direction des travailleurs haïtiens.

Le démantèlement de la « jungle » de Calais où survivent 10 000 migrants a commencé. Fidèle à ses valeurs de solidarité entre les peuples, la CGT affirme son soutien aux Comités d'entreprises CCAS, RATP, SNCF... qui répondent aux sollicitations de l'Etat pour accueillir cette population qui fuit la guerre.

- Analyse et suites du 29 septembre : La participation aux initiatives en territoire démontre une stabilité, pas d'affaiblissement, pas de délargissement, même si localement nous avons bénéficié d'une bonne couverture médiatique.

L'Intersyndicale réunie le 20 octobre a décidé de lancer une consultation des retraités sur leurs lieux de vie. Elle propose également de réaliser un Mémoire en direction des médias pour rappeler ce qu'est la réalité du vécu des retraités.

Pour ce qui concerne la CGT, l'idée d'une pétition nationale en direction de nos adhérents portant sur la revalorisation des pensions, l'accès aux soins, aux services publics a reçu accueil favorable de la CE.

Une déclaration de l'UCR portant sur les 500 000 retraités à revenus modestes qui seraient exonérés de la CSG et sur le budget de la Sécurité sociale. Les Fédérations de la Santé et Action sociale et des Organismes sociaux appellent à la mobilisation le 8 novembre pour peser sur les débats parlementaires. Les retraités sont lourdement impactés par le système de santé de plus en plus défaillant, la sonnette d'alarme est tirée. Aussi l'UCR leur propose de s'engager

dans les initiatives programmées le 8 novembre en territoire.

- **Qualité de vie syndicale :** Pour l'année 2015, le retard s'élève à 4 636 FNI. Chaque Organisation doit à son niveau prendre les dispositions pour faire remonter rapidement les cotisations des syndiqués qui ont réglé leurs cotisations.

- Dans le cadre de la préparation du 11^{ème} Congrès de l'UCR, nous avons décidé de la tenue de 9 Forums. Nous avons à réussir la participation des camarades au-delà des responsables pour impulser la mise en œuvre de la résolution du 51^{ème} Congrès confédéral sur la place des retraités dans la CGT. La participation financière pour les repas est fixée à 10€ par personne.

Les 9 débats dans les régions

Pour rappel, l'objectif des débats est de réfléchir ensemble, actifs et retraités, sur la place et le rôle des retraités dans la CGT, à partir des résolutions adoptées au 51^{ème} congrès.

| Noms des villes | Membres du Bureau responsables du débat | USR ciblées | Pour INFO |
|--|---|---|--|
| LILLE 18/11/2016 (Capelle-en- Pévèle) | Jacques SANCHEZ, Pascale TERRAT | 62-59-80-02-08-60-61-76 | Les UFR sont invitées à participer dans les villes de leur choix. Les membres de la CE et de la CFC se répartissent sur les 9 villes |
| PARIS 21/11/2016 (Montreuil) CCN | Chantal PETITJEAN, Michel SENEPART | 75-92-93-94-78-91-95-77 | |
| Tours 26/01/2017 | Jean-Pierre FLORET, Richard ROUGER | 45-28-41-18-36-37-72-27-58-89 | |
| NANTES 8/12/2016 | Huguette BRON, Marie-Paule POUSSIER | 29-22-56-35-50-14-53-44-85-49-79-86 | |
| BORDEAUX 13/12/2016 (Mérignac) | Jean-Pierre GRENON, Gilka GEORGES | 17-16-24-47-33-40-64-47- 32-65-19-23-87 | |
| TOULOUSE 8/11/2016 | Olivier JOUCHTER, F. THIERY-CHERRIER | 31-09-82-46-12-81-66-11-34-48-15 | |
| MARSEILLE 19/01/2017 | Cathy TRAN PHUNG CAU, Jocelyne BOYER | 13-83-06-2B-2A-04-84-05-30 | |
| LYON 24/01/2017 | Josiane BLANC, Maurice LECOMTE | 21-71-39-25-03-63-43-42-69-01-74-73-07-26-38-68 | |
| METZ 12/01/2017 | Hubert SCHWIND, Jocelyne BOYER | 51-55-57-54-67-88-52-10-70-90 | |



Congrès: la future direction de l'UCR

La Commission de la future Direction de l'UCR a présenté le bilan des questionnaires des membres actuels de la CE de l'UCR et des critères pour la mise à disposition des candidatures pour la future CE de l'UCR.

Vote à l'unanimité des critères :

- Parité femme/homme.
- Rajeunissement.
- Renouvellement équilibré.
- Harmonie entre territoire et professions.
- Equilibre géographique.
- Diversité : Issus de l'immigration, les DOM-TOM.
- Expériences acquises, investissement, différences d'âges.
- Prise en compte de la dimension secteur privé et secteur public.
- Disponibilité.

Congrès: projet de budget

Le projet de budget du Congrès a été adopté à l'unanimité : Le carnet « restauration » des repas de midi et la soirée fraternelle est fixé à 170€ pour les délégués, la participation financière des accompagnants à 310€. La liste des hôtels sera communiquée rapidement.

Commission FNI

La candidature de l'UCR d'Alain Laporte à la Commission FNI a été validée à l'unanimité.

A l'ouverture de la réunion, une minute de silence a été faite pour notre camarade Clotilde PROT, membre de la Commission Executive, décédée récemment.



Communiqué de l'Union Confédérale des Retraités CGT

SECURITE SOCIALE : UN EQUILIBRE EN TROMPE-L'ŒIL

Selon le Gouvernement, le PLFSS 2017 devrait permettre un quasi retour à l'équilibre des comptes sociaux.

Le déficit 2016 serait en réelle diminution pour 2016 pour être ramené à 3,4 milliards d'euros.

Tout d'abord, la Ministre de la Santé omet de dire qu'elle n'inclut pas le déficit du fonds de solidarité vieillesse (FSV) de - 3,8 milliards d'euros, autre composante de la Sécu qui verse les cotisations retraites des chômeurs et le minimum vieillesse.

L'analyse des comptes montre que ce retour à l'équilibre résulte avant tout de mesures d'économies altérant notre système de santé et des « efforts » réalisés depuis plusieurs années par les citoyens et notamment les retraités.

L'excédent de 1,5 milliard d'euros de la branche vieillesse résulte des réformes des retraites successives dont la réforme Sarkozy de 2010 reculant l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, ainsi que l'allongement de la durée de cotisations décidée par la réforme de 2014.

Même constat pour la branche accidents du travail-maladies professionnelles excédentaire de 700 millions d'euros, alors que toutes les analyses épidémiologiques, sociologiques montrent une explosion des maladies professionnelles.

Cette situation tient surtout à ce que les entreprises rechignent à déclarer les accidents du travail et les maladies professionnelles.

D'autre part, de nombreux cancers professionnels sont pris en charge par l'assurance maladie.

Le retour à l'équilibre de la branche famille s'explique par la modulation des allocations familiales remettant en cause l'universalité du système et par le transfert au budget de l'Etat des allocations logement et notamment de l'APL.

L'amélioration la plus spectaculaire est attendue du côté de l'assurance maladie avec un déficit réduit à 2,6 milliards d'euros en dépit de l'accroissement des dépenses liées notamment au vieillissement de la population.

Le Gouvernement a obtenu la maîtrise des dépenses de santé en mettant l'hôpital public à sec sur le dos de la qualité des soins.

Les mesures prises ces dernières années n'ont fait que désorganiser l'accès aux soins, sans parler des **dépassements** d'honoraires, des fermetures de services et d'hôpitaux.

Les services d'urgence des hôpitaux « craquent de partout » par manque de moyens, entraînant des délais d'attente démesurés.

Aujourd'hui, 36% de la population doit renoncer à un ou plusieurs soins de santé pour raison financière, et plus particulièrement au niveau des soins auditifs, dentaires, ophtalmologiques touchant principalement les retraités et personnes âgées.

C'est dans ce contexte de rétablissement des comptes publics à la compétitivité sur le dos de la réponse aux besoins sociaux qu'est proposé le plan de financement de la Sécu pour 2017.

Pour revenir à l'équilibre des comptes, le Gouvernement prévoit 4,1 milliards d'économies pour l'assurance maladie.

L'objectif de l'ONDAM (objectif national de dépenses de l'assurance maladie), s'il passe de 1,75% à 2,1% pour notamment financer les mesures octroyées aux médecins dans le cadre de la Convention qui les lie à la CNAM, reste très insuffisant par rapport aux besoins de santé.

A noter que le PLFSS a opéré une ponction de 235 millions d'euros sur la Caisse nationale de financement de l'autonomie pour assurer le respect de l'ONDAM 2016.

Les franchises, forfaits, pénalités, les déremboursements et dépassements d'honoraires sont toujours maintenus, voire encouragés, et ils ne font que participer à l'augmentation des restes à charge et aux renoncements aux soins.

Ce PLFSS 2017 conforte la désorganisation de notre système de santé par le transfert d'activités et de moyens du service public hospitalier au profit des professionnels de santé libéraux.

Il participe à la mise en œuvre de la Loi de modernisation du système de santé et de la recomposition des établissements publics de santé, de leur regroupement en GTH et suppression de lits et de places.

Il faut rompre avec une approche comptable de gestion de la Sécurité sociale.

Nous avons besoin d'une autre ambition : la reconquête de la Sécurité sociale tant en matière d'assurance maladie, de retraite, de famille, de perte d'autonomie que de financement.

Cela passe notamment par d'autres orientations en matière de financement de la Sécurité sociale, en remettant en cause le dogme de la baisse du « coût du travail » et en mettant à contribution les revenus financiers des entreprises.

Pour gagner, face à ces enjeux, nous devons amplifier la mobilisation autour de l'exigence d'un autre financement de la Sécurité sociale à partir des richesses créées dans les entreprises.

Pour cela, l'UCR appelle l'ensemble des retraités à participer massivement aux rassemblements et initiatives d'action dans les départements le 8 novembre, à l'appel des Fédérations des Organismes sociaux et de la Santé et Action sociale.

Montreuil, le 26 octobre 2016



Dans le cadre de la journée de mobilisation des retraités le 29 septembre 2016, l'Intersyndicale a été reçue au Ministère des Affaires sociales et de la Santé

L'Intersyndicale a été reçue, à sa demande, par un conseiller du Ministère des Affaires sociales et de la Santé le 29 septembre, jour de la journée d'action unitaire. C'est le même conseiller qui, quelques jours plus tôt, avait reçu la CFDT et l'UNSA. Un conseiller très politique, fier des orientations de ce Gouvernement, qui prépare ses cartons pour retourner à la Sécurité sociale.

Le débat a surtout porté sur la revalorisation du pouvoir d'achat. Il est clair que c'est non. Pas de revalorisation. C'est la stricte application de la Loi .

Pourtant, on lui a rappelé que, par exemple entre 2003 et 2014, si les pensions ont augmenté de 17,9%, les salaires eux progressaient de 24,8%.

Le matin même, l'INSEE montrait que :

- le nombre de retraités pauvres progressait,
- de plus en plus de retraités étaient obligés de reprendre un travail,
- le COR démontre que la situation des retraités ne va pas s'améliorer.

Inquiétude aussi sur les mesures prises sur l'APL avec la prise en compte du patrimoine.

Démonstration aussi que l'indice des prix ne reflète pas la réalité des difficultés comme, par exemple, manger 5 fruits et légumes comme le conseille la Ministre, que de moins en moins de retraités accèdent aux vacances. Rien n'y fait !

Véritablement les pouvoirs politiques, quels qu'ils soient, écartent les retraités des évolutions de la société... Aucun d'entre eux ne veut prendre la mesure du poids grandissant des retraités dans la société. Alors que les salariés ont un endroit pour discuter de leurs augmentations, les retraités sont considérés comme des assistés. Aucun endroit pour négocier, même si cela est purement formel. Cela renvoie à la représentation qu'ont les Gouvernements sur les retraités, à leur statut dans la société.

« Nous n'avons pas à nous plaindre » nous a bien fait comprendre le conseiller : les pensions augmentent comme les prestations sociales. « Ce qui est fait est finalement un système protecteur ». « Regardez l'Allemagne où les retraités perdent environ 20%, les Espagnols environ 15% ».

Cela confirme que si nous n'avions pas mobilisé les retraités unitairement depuis 2014, on imagine ce qui se produirait. Alors que, parfois des camarades fatiguent de manifester pour ne rien obtenir, il est utile de se dire que, si nous ne faisons pas pression avec une telle régularité, il y a fort à parier que des coups autrement plus lourds seraient tombés sur l'ensemble des retraités considérés comme des nantis ! C'est aussi grâce au système par répartition à la française.

Le conseiller n'est pas gêné non plus quand on lui demande de rendre l'argent pris sur la CASA : « C'est la solidarité ». Plaisantait-il ?

Quand, unanimement, nous demandons que la revalorisation des pensions se fasse sur les salaires moyens et non pas sur les prix, il nous dit que « ce serait compliqué de prendre en compte l'inflation et les salaires ». Étonnant. Le Gouvernement travaille-t-il à un nouveau mode de calcul dans un mix inflations/salaires ?

D'autre part, il n'a pu nier que l'écart entre salaire et pension se creusera si les salaires continuent d'augmenter.

Autre supplication du conseiller quand il nous dit « qu'il faut arrêter de faire peur aux salariés en faisant croire qu'ils n'auront plus de pension » ! Nous n'avons même pas répondu. On sait bien qui fait peur. Ce n'est pas nous.

Sur la fiscalité, il estime qu'un effort a été fait sur les aides à domicile, l'aide à l'acquisition de mutuelles « retraités ». « Ils n'ont pas les moyens de répondre à tout ! ».

Concernant la loi « Autonomie », le conseiller concède qu'il y a un problème sur les questions de dépendance. Oui, la Loi est incomplète et, en même temps, sachons apprécier les progrès.

Sur les restes à charge dans la Loi « ASV », ce sont une nouvelle fois les classes moyennes qui sont particulièrement touchées. Oui, la Loi s'est arrêtée à l'hébergement à domicile. Sachons voir les progrès.



Compte rendu de l'Intersyndicale du 19 octobre et compte rendu de la rencontre avec les sénateurs du groupe CRC le 18 octobre 2016

Rencontre intersyndicale du 19 octobre

Les 9 Organisations se sont à nouveau rencontrées ce jour.
Pour la CGT : Jacqueline LAPOUMEROULIE et Jean-Pierre FLORET.

1. Le point sur la mobilisation du 29 :

Un bilan encore incomplet par département a été réalisé par la FSU. Tout le monde est d'accord pour se féliciter de cette journée. Globalement, c'est environ le même nombre de participants que le 9 juin. Nous avons remarqué que dans plusieurs endroits des formes d'initiatives ont été trouvées.

- La CGC remarquait que, si la manifestation n'est pas dans la culture de ses adhérents, ils sont de plus en plus nombreux, moins frileux à participer dans les manifestations.
- Dans plusieurs endroits, des camarades disent leur lassitude à rencontrer sans résultats les Préfets.

2. La suite de la mobilisation :

- Il a été décidé de réaliser une consultation des retraités autour de seulement quelques questions. Ce sera un outil de dialogue, de rencontre des retraités sur les lieux de vie. Le délai d'utilisation n'a pas été décidé. Il peut se dérouler sur plusieurs mois.

Interrogation sur l'analyse des réponses, l'interprétation à en faire. Le plus facile serait que chaque département fasse remonter une analyse des questionnaires.

Didier HOTTE est chargé, aidé par Maud GILOUX, de proposer un projet.

- Nous avons remarqué que, dans la journée de mobilisation du 29, de nombreux journalistes ont été présents, y compris étrangers. Globalement, le ton a changé. Dans les propos, mis à part un reportage scandaleux le soir sur FR3, les journalistes étaient intéressés par la paupérisation des retraités. Leur intérêt a peut-être été accentué par les propos du Ministre des Finances le matin même du 29 annonçant qu'une nouvelle fois les pensions seront bloquées.

Mais il devient intenable que la majorité des journalistes ne cherchent que des retraités ayant des basses pensions. Cela marque l'incompréhension de ce qu'est la pension de retraite, pas une aumône, pas une aide sociale.

Pour cela, nous avons décidé de réaliser un document, sorte de Mémoire, rappelant ce qu'est la réalité, qui sera remis aux médias.

Mobilisés depuis 2014, tout le monde a remarqué que notre Intersyndicale est bien inscrite dans le paysage. C'est une force devenue incontournable.

La question de la place de la CFDT, de l'UNSA est venue. Le 20, ils étaient mobilisés sur des revendications maintenant identiques à nous : revalorisation des pensions sur les salaires et non pas les prix. En même temps, des désaccords profonds subsistent, par exemple la CFDT est pour en finir avec les pensions de réversion.

3. Le Colloque :

Il se déroulera le 13 janvier 2017 (de 8 h 30 à 13 h) dans la salle du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) offrant une capacité de 299 places.

Les thèmes tourneront autour de la situation des retraités, leur place dans la société. Il faut trouver des intervenants (par exemple : Pascal CHAMPVERT, Bernard FRIOT, Bernard ENNUYER, une personne du CNRPA, un économiste, un membre du CESE...).

Le prochain groupe de travail pour préparer le Colloque se réunira le 7 novembre dans les locaux de la FGR.

Rencontre avec les sénateurs CRC, le 18 octobre

4. Après la rencontre avec les sénateurs du groupe CRC la veille (Dominique WATRIN et Annie DAVID) :

Pour la CGT : Françoise VAGNER et Jean-Pierre FLORET.

Pour rappel, c'est le sénateur communiste Dominique WATRIN qui avait sollicité une nouvelle rencontre avec l'Intersyndicale pour nous entendre et échanger sur principalement deux points : le PLFSS, la Loi d'accompagnement de la société au vieillissement.

- La discussion du PLFSS commence le 15 novembre au Sénat. Le Gouvernement affiche sa satisfaction d'avoir réussi à rétablir les comptes de la Sécurité sociale. Il cache le déficit global de 400 millions d'euros et surtout du FSV. A quel prix donc ce rétablissement. Ce sont largement les retraités qui ont payé le redressement.

Le sénateur a écrit à Marisol TOURAINE pour l'alerter de la situation des retraités après 4 ans de gel des pensions.

Ce retour au presque équilibre s'est aussi fait sur la fragilisation de l'hôpital, etc...

- Sur la Loi « Vieillesse ». Dans un article dans la revue « La vie sociale », Dominique WATRIN donnera son analyse sur la Loi, les crédits non consommés, le détournement de la CASA, expliquer le gonflement des réserves de la CNSA.

Dans la discussion, il voulait savoir si nous partagions tous la même analyse. C'est le moyen de fédérer tous ceux qui ont une même analyse pour des actions communes et que chacun ne reste pas dans son coin avec son analyse, afin d'obtenir des avancées pour les retraités.

La proposition la plus importante a porté sur l'aide à domicile pour les personnes âgées en partant de la gravité de la situation de ces personnels, le manque de moyens, de formation. Situation dramatique pour les associations, les personnels, les personnes âgées.

Il propose d'organiser à Paris une rencontre de tous les acteurs qui permettrait de montrer que la situation ne peut plus durer pour personne.

Mettre à contribution les actionnaires comme les retraités :

Une proposition forte serait de doubler le montant de la CASA. Surtout pas en augmentant le taux de 0,3% de la CSG, mais en élargissant l'assiette en mettant à contribution les actionnaires (un plus de 700 millions d'euros). Une proposition faite en attendant la suppression de la CASA.

En conclusion, une rencontre très intéressante où un véritable échange s'est tenu. Des sénateurs qui connaissent bien leurs dossiers nous concernant. C'est la troisième fois que l'Intersyndicale rencontre les sénateurs CRC. Nous nous reverrons. Ce peut être l'occasion, en toute indépendance, de confronter nos positions y compris sur les financements.